

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: La pagination est comme suit : [241]- 252 p.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, un pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

ABONNEMENTS.

Ce Journal paraît le JEU-
DI, et l'abonnement com-
mence avec l'année, payable
d'avance, comme suit :

CANADA.....\$2.00
ÉTATS-UNIS...\$2.20
EUROPE.....\$4.00

Pour ceux qui ne se
conformeront point à
cette règle, l'abonne-
ment est de \$3.00, pay-
able à la fin de l'année.

DIEU.—PATRIE.—FAMILLE.

ADMINISTRATION.

Tout ce qui concerne la
rédaction ainsi que la cor-
respondance se rattachant
aux abonnements, envoi
d'argent, annonces,
impressions, &c., &c.
doit être adressé à
Mr l'ADMINISTRATEUR
du *Foyer domestique*, à Ottawa,
franc de port.

L.E

FOYER DOMESTIQUE,

Journal Religieux, Littéraire, Historique, Agricole et de Tempérance.

E. GERVAIS, Rédacteur-en-Chef.

Littérature.

LA
TERRE PATERNELLE.

(Suite.)

VIII.

LE CHARNIER.



PRÈS dix ans de pareilles souffrances, le malheur de la famille Chauvin ne pouvait, ce semble, aller plus loin. Cependant il lui fallait encore passer par d'autres épreuves bien douloureuses, et boire la coupe jusqu'à la lie. Le fils aimé fut attaqué d'une maladie mortelle ; la misère, les privations de tous genres, le travail excessif avaient achevé de ruiner sa santé depuis longtemps chancelante. Tous les secours de l'art ne purent le rappeler à la vie. Il mourut entre les bras de sa famille qui se vit privée tout-à-coup d'un de ses soutiens. Ce fut au pauvre père affligé que fut dévolue la pénible tâche de s'occuper de l'enterrement. La demeure du bedeau lui fut indiquée, et il s'y rendit ; ce pourvoyeur de la mort n'était pas alors chez lui ; en effet Chauvin le rencontra, peu d'instant après, sortant de l'église tout essoufflé ; il venait d'aider à sonner, en grand carillon, les glas d'un riche, qui, par un contraste insultant pour la misère de Chauvin, s'était laissé mourir d'un excès d'embonpoint.

Parmi toutes les bonnes qualités qui brillaient en notre bedeau, aucun n'égalait la sensibilité de son cœur. C'était surtout lorsque quelques parents affligés venaient, les larmes aux yeux, lui annoncer la mort de quelqu'un des leurs, que cette qualité se montrait dans tout son éclat. Alors on le voyait présenter à son interlocuteur une moitié du visage où se peignait la tristesse la plus profonde, tandis qu'un spectateur placé du côté opposé, eût pu voir l'autre joue épanouie, et son œil pétiller de joie en pensant aux nombreux items du tarif. L'amour du prochain était pratiqué à un haut degré par notre bedeau. Quelques malins disaient pourtant qu'il l'aimait peut-être un peu plus après sa mort que pendant sa vie, par la raison que lorsque le défunt, après avoir dit un éternel adieu aux choses d'ici-bas, avait déjà réglé ses comptes dans l'autre monde, il lui restait encore à régler en dernier ressort avec notre bedeau. Hâtons-nous cependant d'ajouter, en toute justice, que s'il lui arrivait rarement de rabattre sur le tarif, il ne lui arrivait jamais non plus de le surcharger.

Lors donc que Chauvin lui eut exposé le sujet de sa visite, notre bedeau, tout en s'appitoyant sur son malheur, promenait sur lui un regard inquisiteur pour tâcher de découvrir à quelle classe appartenait le défunt.

—Quand sonnerez-vous les glas de mon fils ? demande le père.

—Tout de suite, si vous voulez : combien de cloches ? Puis, avec la volubilité d'un homme qui sait son tarif par cœur ; 1 cloche, c'est 10 piastres ; 2 cloches, c'est 20 piastres ; 3 cloches, c'est 30 piastres ; 4 cloches c'est.....

—Ah ! mon cher monsieur, inter-

rompit Chauvin, je suis bien pauvre ; je ne pourrai jamais vous payer des sommes comme cela.

—Quoi ! pas seulement pour une cloche ? mais il faut au moins payer pour une cloche, si vous voulez avoir un service ; autrement vous n'en aurez pas, et on portera votre fils au cimetière tout droit.

—Serait-il possible, monsieur ? quoi ! mon pauvre enfant n'entrerait donc pas à l'église !

—Mais non, vous dis-je, bonhomme, à moins que vous ne faisiez chanter un service, au moins d'une cloche. Comme ce gros monsieur qui vient de mourir, il sera porté à l'église, lui, parce qu'il paie pour un service, allez.

—Mais, monsieur, se permit de remarquer le père Chauvin, on dit que ce monsieur n'est jamais venu à l'église pendant sa vie, et cependant il va y entrer avec pompe après sa mort ! Mon fils, au contraire, y est venu souvent prier ; il n'aura donc pas le bonheur d'y être porté après sa mort, pour avoir une pauvre petite prière et un peu d'eau bénite sur son corps.

—Que voulez-vous que j'y fasse : c'est la règle (1). Tout ce que je puis faire pour vous, c'est de fournir un cercueil ; vous porterez le corps au cimetière, et il y sera enterré jeudi prochain.

Le père Chauvin prit alors congé du bedeau, qui fut ponctuel à lui envoyer le cercueil, le jour indiqué. Le mort enseveli d'un linceuil qu'un des voisins fournit par charité, y fut déposé au milieu des larmes et des sanglots. Chauvin plaça le cercueil sur son traîneau, qu'un autre de ses voisins s'offrit généreusement de conduire, puis il prit place derrière accompagné du vieux chien Mordford, et le convoi du pauvre s'achemina lentement vers le cimetière du faubourg St Antoine.

Dès que le gardien de ce vaste dortoir vit arriver le convoi, il vint au-devant, et aidé du conducteur de la voiture, il déposa le corps dans la chapelle, en attendant le prêtre qui venait régulièrement, deux fois la semaine, présider à l'enterrement des pauvres. Celui-ci parut bientôt : et après les prières usitées, le corps fut emporté à bras par le gardien et un de ses aides. Après avoir

fait quelques pas, les porteurs s'arrêtèrent près d'une frêle construction en bois, d'environ vingt pieds carrés, qui reposait sur la terre nue ; et le gardien, tirant une clef de sa poche, se mit en devoir d'en ouvrir la porte.

—Mais où est-ce donc que vous allez mettre mon fils ? demanda Chauvin d'un air inquiet : je ne vois pas de fosse creusée pour.

—Mais ici, répondit le gardien, dans la *charnière*—c'est là que l'on met les pauvres pendant l'hiver ; la terre est gelée, et ça coûterait trop cher pour faire les fosses.

—Ah ! monsieur, je vous en prie, ne le mettez pas là ; ma pauvre femme en mourrait de douleur, si elle le savait. Mon fils n'y restera pas la nuit, il va être volé par les clercs-docteurs.

—Ah ! pour cela ne craignez rien, bonhomme ; j'ai là mon fusil et un bon chien. Je les défie d'y venir.

—Tenez, monsieur, prêtez-moi une bêche ; la terre ne vous manque pas ici, je vais creuser moi-même la fosse à mon fils, dans quelque petit coin.

—C'est impossible, bonhomme, c'est contre mes ordres.

—Oh ! je vous en prie, ne me refusez pas cette grâce, je gratterai plutôt la terre avec mes mains—mais pour l'amour de Dieu, ne mettez pas mon fils dans la *charnière*.

Cette horreur des pauvres pour le charnier n'est point exagérée. Il y a eu un temps où des gardiens infidèles se laissaient corrompre par l'appât de l'or, et faisaient du charnier un réservoir où les clercs-docteurs venaient, à prix fixe, y choisir les *sujets* de dissection qui leur convenaient. Il s'y faisait un trafic régulier de chaire humaine : et Dieu seul connaît le nombre de ceux qui sont passés de ce lieu de repos sous le scalpel du médecin. Mais on doit dire ici à la louange du gardien actuel, qu'il s'acquitte de sa charge avec une fidélité à toute épreuve ; et personne ne sait mieux que les clercs-médecins, qu'il est incorruptible sur ce chapitre ; aussi envie ne leur prend d'essayer la juste portée de son fusil, ni de faire une connaissance trop intime avec la machoire du fidèle Sultan.

Aussi ce fut aux assurances réitérées que le gardien fit à Chauvin, que le corps de son fils serait dans le charnier aussi en sûreté qu'au sein de la terre, qu'il consentit, comme malgré lui, à

(1) On s'est relâché, depuis, de la rigueur de cette règle. Les corps des pauvres peuvent maintenant entrer à l'église et participer aux prières qui s'y disent pour les morts.—*Note de l'Auteur.*

l'y laisser déposer ; ce pauvre père, le cœur navré, plongea plusieurs fois ses regards au fond de ce trou où gisaient, rangés par ordre, un grand nombre de cercueils de toute grandeur ; et lorsque le corps de son fils y fut descendu, il lui jeta, pour dernier adieu, quelques poignées de terre, et la porte du charnier se referma.

IX.

LES PRIÈRES D'UNE MÈRE.

Les jours qui suivirent l'enterrement n'eurent rien de remarquable dans la famille Chauvin : toujours la monotonie affreuse de la misère. Le père continuait seul maintenant son travail ; la mère et la fille essayaient de reprendre courage avec leurs occupations ordinaires.

Tous les anciens amis de Chauvin l'avaient abandonné depuis longtemps. Comme à l'ordinaire, il en comptait beaucoup au temps de la prospérité ; les jours mauvais étaient venus, et tous avaient pris la fuite. Un seul ne l'avait point abandonné, et le visitait souvent ; il le secourait même autant que ses faibles moyens le lui permettaient. Sa bonhomie, sa franchise et son cœur généreux l'avaient rendu l'ami intime de cette famille. C'était le vieux Danis, ancien voyageur, âgé de près de soixante et dix ans, haut de taille, à traits fortement prononcés. Il avait fait quarante campagnes dans les pays hauts sous les anciens bourgeois de la compagnie du Nord-Ouest. Retiré du service depuis longtemps, il n'avait recueilli de ses voyages qu'une modique rente qui lui suffisait à peine, et la réputation bien méritée parmi tous les voyageurs d'avoir été d'une force extraordinaire, marcheur infatigable et grand mangeur. Il avait appris de Chauvin que le cadet de ses fils s'était autrefois engagé pour les pays sauvages, et sans l'avoir jamais connu, il s'était pris d'affection pour ce jeune homme, seulement parce qu'il courait les mêmes aventures que lui, et il l'appelait familièrement son fils. Il entra chez Chauvin à toute heure de la journée, et à chaque visite il ne manquait jamais de demander si on avait reçu des nouvelles du voyageur ; c'était alors pour lui le prétexte tout naturel d'entrer en matière, et de raconter au long les prouesses de son jeune temps, et mille et mille

épisodes de ses voyages toutes plus véridiques les unes que les autres.

Un soir il vint faire sa visite accoutumée. La mère et la fille étaient seules, il s'assit près d'elles, et leur demanda comment elles se portaient :

—Tout doucement, répondit la mère d'une voix encore émue par des larmes récentes.

—Toujours des larmes, la mère, toujours des larmes !

—Eh ! mon bon monsieur Danis, il y a longtemps que les larmes et moi avons fait connaissance ; elles ont commencé à couler au départ de mon fils Charles ; celles que je verse sont pour le seul fils qui me restait... Elles sont bien amères.

—Comment ! du seul fils qui vous restait ; diable, la mère, comme vous y allez ; est-ce que vous croyez donc tout de bon que votre fils Charles est mort aussi ? Allons donc, est-ce qu'on meurt toujours là-bas ? et moi qui vous parle, j'ai bien été vingt ans d'un coup sans revenir, si bien que ma vieille Marianne, qui me croyait mort, voulait me faire chanter un *libera* ; heureusement que je suis arrivé à temps. Eh ! bien, après tout, vous voyez bien que je ne suis pas mort.

—Oui, mais mon pauvre fils dont nous n'avons pas eu de nouvelles depuis si longtemps ; qui oserait espérer qu'il vive encore ? On a interrogé tous les voyageurs qui sont descendus : personne n'en a entendu parler ; et il n'y a plus aucun doute qu'il n'ait péri de faim et de froid dans l'expédition qui était allée à la recherche du capitaine Ross ; il en faisait partie, comme vous savez. Ah ! si quelque chose pouvait me faire espérer de recevoir un jour ce cher fils, ce serait de penser que le bon Dieu a eu pitié de moi, et qu'il aura exaucé mes prières ; car lui seul connaît combien je l'ai prié souvent et bien longtemps pour.....

Les sanglots l'empêchèrent de continuer.

—Allons, allons, la mère, consolez-vous. Tenez, je ne suis pas prophète ; mais je vous l'ai dit souvent, et je vous le répète encore, que Dieu est bon, qu'il se laissera toucher par vos prières et qu'il vous rendra tôt ou tard votre fils.

PATRICE LACOMBE.

(A Continuer.)

Collaboration.

CELEBRATION

DU

25^e ANNIVERSAIRE

DE LA

Fondation de l'Institut Canadien-Français
d'Ottawa.

La Convention.

(Suite.)

Discours de M. Sulte.

Un seul point me semble avoir été omis dans les savants travaux de M. L.-P. Turcotte et de M. l'abbé Tanguay que vous venez d'entendre : je veux parler de l'indifférence qui règne, dans nos villes comme dans nos campagnes, au sujet de certaines parties des archives locales que l'on pourrait mettre au jour sans qu'il en coûtât rien.

Si mince que soit cette idée, en apparence, elle produira d'heureux résultats si elle est adoptée. Puisque nous allons imprimer et répandre par tout le pays les paroles prononcées dans cette réunion, je crois devoir dire quelques mots à l'appui de mon idée, afin que chacun en juge, et surtout qu'elle soit recue par ceux à qui elle s'adresse particulièrement, la classe instruite.

De huit ou dix questions que, pour la première fois au Canada, nous allons formuler aujourd'hui en programme, il y a tout lieu d'espérer que la plupart, sinon toutes, seront mises en opération. Mais quand ? Les plus pressées ou celles qui entraînent le moins de travail, d'abord, et ensuite les autres. Cela prendra quelque temps, comme tout effort humain. En attendant, il y a de l'espace pour se mouvoir, et il en restera même encore après l'exécution complète de notre programme.

N'avons-nous pas, dans chaque localité, des prêtres, un notaire, des étudiants qui n'ont qu'un pas à faire pour se rendre utiles à la cause de l'histoire nationale et qui ne bougent point parce que l'habitude n'est pas prise de tourner ses regards de ce côté ? chacun peut, cependant, mettre la main à l'œuvre. Celui-ci tirera des archives locales une liste des plus anciens noms d'habitants du lieu. Cet autre analysera les papiers de tous genres qui sont conservés dans les familles. Et puis, le tout sera imprimé vif dans le journal le plus voisin. Pas n'est besoin d'être savant en histoire, en archéologie, etc., pour accomplir cette tâche légère. Il suffit, à peu

près, de savoir lire et écrire. Les journaux, qui pullulent à présent au milieu de notre population et qui ne savent pas toujours sur quoi se rabattre, seront bien aises de prêter leurs colonnes, sans compter que ces productions entrent dans le rôle que la plupart d'entre eux se donnent, en s'intitulant organes de leurs localités respectives. Ces extraits, ces listes de noms, ces résumés de documents feront leur chemin dans notre monde. Les historiens s'en empareront et trouveront leur place dans l'histoire ; car je l'ai déjà dit, rien n'est inutile, rien n'est de trop dans nos archives les moins importantes.

La grande histoire du pays est très-avancée, et ceux qui travaillent à la perfectionner sont nécessairement des érudits ; mais il nous manque presque entièrement la chronique locale, dont le vide se fait de plus en plus sentir, vide que tant de personnes pourraient combler en donnant, çà et là, un moment d'aide. On peut faire des merveilles dans ce sens, mais qui s'en doute ? La plupart du temps on méprise ces vieux papiers devenus sans valeur, croit-on. Il nous faut ouvrir enfin les yeux là-dessus, et préparer en quelque sorte notre classe instruite au sentiment, à l'amour des sources de notre histoire.

Voulez-vous que je vous cite un fait ? Il m'est personnel—mais vous savez que l'on n'est jamais plus éloquent que lorsque l'on parle de soi. J'ai voulu compulsé les archives de ma ville natale, en fouillant les différents greffes qui y dorment dans la poussière et l'oubli, et en priant les anciennes familles de me laisser voir leurs papiers. Plus de cent fois on m'a accueilli avec un sourire et en me disant : « Certes, vous êtes le bienvenu, mais vous ne trouverez rien qui vaille dans nos documents, » ce qui n'empêchait pas que, une fois les pièces ouvertes, nous y trouvions une foule de renseignements nécessaires à l'histoire de la ville. De visite en visite j'ai amassé quatre-vingt mille petites notes, dont la plupart, prises une par une n'ont l'air de rien, mais qui toutes classifiées et groupées composent un journal complet qui couvre une période de deux siècles.

Ce n'est pas de la science qu'il m'a fallu pour cela : un peu de volonté, voilà tout. Tout le monde peut en faire autant, selon le volume des archives qui se rencontrent autour de nous. Ces bribes, ces miettes passent par les journaux ou y passeront, et d'autres pourront s'en servir. Elle sont sauvées de l'oubli, de la moisissure, du feu. Elles entrent dans le domaine de l'histoire, qui est leur place incontestable.

Les incendies, l'ignorance, l'humidité nous enlèvent, de jour en jour, quelques manuscrits rares et précieux. La liste de ceux qui ont été détruits de cette manière serait longue, hélas ! s'il était possible de la dresser. On ne se rend pas compte,

dans le public, de l'importance des archives. L'indifférence, à cet égard, n'est pas seulement blâmable, elle est parfois criminelle.

J'ai connu un bureau public, où, pendant des années on s'est servi de feuilles d'anciens actes pour allumer le poêle. Ce ne doit pas être le seul cas de cette nature, si on en juge par l'unique cahier du *Journal des Jésuites* qui nous reste et qui a été découvert dans un fourneau. Il est si aisé à un imbécile qui a ces trésors sous la main de s'en "débarrasser," comme disait le chef du bureau que je vous cite ! Ces paperasses sont si vieilles qu'à peine peut-on les lire. Qui est-ce qui va s'user les yeux à les déchiffrer ? Ceux qu'elles intéressaient sont morts de longtemps. Brûlons-la ; les épiciers n'en veulent même pas pour envelopper leurs marchandises.

Ainsi raisonnent des gens qui devraient être les premiers à comprendre la valeur des archives nationales. Comment le peuple ferait-il autrement, lorsque des hommes soi-disant instruits donnent un si déplorable exemple de renoncement aux choses d'autrefois ?

Ces pertes prennent des proportions énormes un jour d'incendie. Songeons au palais de justice de Québec, qui a brûlé, ces années dernières, et avec lui une partie des archives les plus précieuses du pays. La postérité nous reprochera d'avoir agi comme des barbares, en laissant perdre sous nos yeux des documents qui étaient notre héritage et le sien.

Une nation doit être fière de ses gloires du temps passé. Si elle ne l'est pas, il faut en conclure que le respect d'elle-même lui manque. Un peuple doit aimer à étudier son histoire. S'il reste étranger à ce besoin, il n'a pas de patriotisme. Un pays doit marcher vers l'avenir sans abandonner ses aïeux, ses travaux, ses conquêtes, ses souvenirs. Comme Enée sortant de Troie pour se créer une patrie, nous devons porter notre père Auchise, c'est-à-dire tout ce qui fut notre origine, tout ce qui est nous-même. La race qui conserve le culte du passé deviendra grande, et elle se maintiendra d'autant plus fermement que ses racines plongeront plus loin dans les âges écoulés.

Une définition facile.

Trois élèves en droit sont sur la sellette. Un examinateur demande à l'un d'eux :

—Monsieur, comment doit-on jouir de l'*usufruit* ?

L'étudiant hésite et.... . donne la définition du mot *usufruit*.

—Vous ne répondez pas à ma question, dit l'examinateur. Vous, monsieur,

ajoute-t-il, en regardant le second élève, répondez. Comment doit-on jouir de l'*usufruit* ?

Pas de réponse. Le professeur adresse la même question au troisième candidat qui reste muet comme les autres.

L'examinateur perd patience :

—Comment ! vous ignorez une chose si élémentaire ? Voyons, essayons d'un exemple. Supposez que j'aie devant moi trois ânes..... Comment jouirai-je de l'*usufruit* ?

Tout-à-coup la mémoire revient à l'un des candidats :

—En bon père de famille ! s'écrie-t-il. C'est, en effet, la réponse du Code.

NOUVELLE PRIME.

En reconnaissance du puissant patronage reçu durant l'année, nous avons le plaisir d'annoncer aux abonnés du *Foyer Domestique* que nous sommes en mesure d'accorder une SECONDE PRIME, laquelle sera le

PORTRAIT DE

Son Excellence Mgr. Conroy, DÉLÉGUÉ APOSTOLIQUE.

Ce Portrait, qui sera accueilli avec empressement par tous les Catholiques, est prêt à être distribué aux conditions qui suivent, savoir :

10.—A tous nos abonnés actuels dont l'abonnement est payé pour l'année courante ;

20.—A tous ceux qui, d'ici au 1er Juillet prochain, paieront les arrérages, s'il y en a, et l'abonnement pour la présente année ;

30.—A tous les nouveaux abonnés qui nous viendront d'ici au 1er juillet, et qui paieront d'avance leur abonnement de l'année courante, soit à nos Agents, soit par lettre adressée à l'Administration du *Foyer Domestique*.

Par cet arrangement, toute la population française des sept Provinces de la Confédération Canadienne pourra se procurer le Portrait authentique de

MGR. CONROY,

copié d'après une peinture fournie par Son Excellence, lequel est enrichi de sa signature autographe, imprimé sur papier à dessin de luxe, et qui vaut au moins UNE PIASTRE.

L'exécution de cette œuvre a été accomplie sous la surveillance immédiate du Secrétaire de Mgr Conroy.



LE FOYER DOMESTIQUE.

Ottawa, 23 Mai, 1878.

Mgr. de Laval.

Ce matin a eu lieu à Québec la translation des restes de Mgr de Laval, premier évêque catholique de l'Amérique du Nord. Un salut de cent coups de canon a été tiré des hauteurs de la place Durham. L'église a déployé ses plus grandes pompes pour la circonstance. On ne pouvait pas faire moins pour l'illustre prélat dont le souvenir est intimement lié à la fondation de la Nouvelle-France.

Depuis le moment (1633) où Champlain reçut définitivement l'autorisation de peupler les rives du grand fleuve, jusqu'à vingt-cinq années plus tard, il ne s'établit autour de Québec, des Trois-Rivières et de Montréal qu'un peu près deux mille personnes. Les RR. Pères Jésuites, envoyés ici comme missionnaires, étaient les pasteurs de cette jeune population. Mais lorsqu'il fallut pourvoir pour l'avenir et mettre à la tête de ce clergé un homme capable de comprendre et d'exécuter la haute mission que la religion et la France avaient à remplir, dans cette partie du Monde, comme d'après les règles de l'ordre des Jésuites, on ne peut choisir un évêque dans le sein de cette compagnie, la Couronne de France s'entendit avec Rome et le roi Louis XIV, alors âgé, de vingt ans, arrêta son choix sur l'un des plus nobles représentants des grandes familles du royaume. Mgr de Laval appartenait à une branche cadette de cette grande race des Montmorency qui, pendant plus de neuf cents ans ont exercé les plus hautes fonctions auprès du trône de France. Nourri dans les traditions du commandement; formé par l'étude et l'expérience, il arriva ici, en 1659; juste au moment où les germes féconds, déposés par Champlain, donnaient des espérances et attiraient les regards des hommes d'Etat. Il s'agissait d'imprimer au mouvement qui portait un certain nom-

bre de familles vers le Canada, une empreinte à la fois religieuse et nationale. On ne pourra jamais trop reconnaître jusqu'à quel point il a su saisir cette grande vue et avec quel succès il a travaillé à la faire ressortir. Si les gouverneurs, nommés par les ministres, pour représenter l'élément civil dans notre administration, eussent voulu entrer dans cette ligne de conduite patriotique et chrétienne, Mgr. de Laval accomplissait, comme par miracle, l'une de ces opérations qui étonnent le plus les penseurs et les savants: la création d'un peuple se gouvernant lui-même, jouissant de toutes les libertés, fidèlement attaché au Souverain-Pontife et n'offrant dans ses rangs aucune prise à l'esprit frondeur d'abord, puis révolutionnaire, qui a fini par bouleverser la France, notre ancienne Patrie. Des obstacles se sont élevés pour entraver son œuvre; ce furent surtout les gouverneurs qui lui résistèrent; il eût contre lui quelques-unes des plus grandes forces et des influences les plus tenaces que renfermait la colonie; néanmoins, le miracle, dont nous parlons ci-dessus, s'opéra par son entremise, ou du moins dans une grande proportion car, lorsqu'il abandonna le siège épiscopal de Québec, après plus de trente années de travaux, la nation canadienne, déjà forte et prospère, avait reçu de lui une empreinte ineffaçable. Que l'on discute aujourd'hui les actes qui ont signalé sa carrière et que l'on entre dans mille détails des luttes qu'il a dû supporter, il n'en est pas moins vrai que les deux mille Canadiens qui existaient, lors de son arrivée dans le pays, et qui de son temps se sont multipliés jusqu'à près de dix mille, ont reçu de lui cet enseignement si purement et si franchement catholique dont leurs descendants ont joui. Car ces dix mille Canadiens sont précisément la souche d'où sont sortis les seize cent mille qui existent aujourd'hui.

Réfléchissons un instant à l'influence que dut avoir, sur les commencements d'une colonie, un homme de la valeur morale et intellectuelle, et du rang social du premier évêque de Québec. Ne se contentant pas d'administrer au jour le jour et de laisser à la partie civile le soin de tout prévoir, il embrassa dans un vaste plan l'avenir de cette Nouvelle-France, et travailla de manière à lui assurer un rang dis-

tingué en Amérique. Ces fondations sont tellement nombreuses que l'on trouve son nom partout sur notre sol. Nos poètes ont chanté ses vertus, ses travaux. Son souvenir s'est transmis de génération en génération, et depuis plus de cent cinquante ans qu'il est mort, on peut dire qu'il vit toujours au milieu de nous. Aussi rien ne se présente-t-il plus naturellement à notre pensée que l'idée de rendre à ses restes des honneurs extraordinaires. Le Canada s'honore en rendant hommage à ses grands hommes.

Le Communisme aux Etats-Unis.

D'après les dernières dépêches des Etats-Unis, il paraîtrait que les communistes, que la France nous a versés avec tant de prodigalité depuis 1870, peuvent en toute sûreté s'organiser en bandes, comme ils le faisaient jadis à Paris. Il est vrai que dans la république voisine tous les principes sont à peu près au même niveau, de sorte que les filous, les pillards, les fibustiers, qui forment la lie des différents pays, peuvent jouir ouvertement du grand privilège de liberté qui tient tant au cœur de nos voisins. Et parmi tant de journaux américains, le *World* de New York est le seul qui ait protesté énergiquement contre les dangers de ces organisations communistes diaboliques. Aussi le temps n'est peut-être pas éloigné, où le pays tout entier aura à déplorer amèrement, mais trop tard, les ravages causés par ces coureurs d'aventures déjà si bien patronisés.

Ainsi, par exemple, New York, Chicago, Cincinnati, et plusieurs villes de l'Ouest sont les théâtres de leurs menées. Bien loin de prendre contre eux les procédés nécessaires, non-seulement pour faire avorter leurs plans dévastateurs, mais pour réduire à l'impuissance d'agir ceux qui font partie de ces bandes, on leur laisse toute liberté de s'exercer publiquement, en compagnie. On semble ignorer qu'ils puisent leurs forces précisément dans cette tolérance absurde qui entrainera tôt ou tard des résultats regrettables. Peu importe à ces êtres sans patrie, sans religion, sans morale, mais prêts d'ailleurs à tout risquer, l'endroit où ils pourront arborer l'étendard de la révolution.

Tout le monde sait que ce sont ces mêmes individus qui ont jeté la France,

en 1870, dans les horreurs de la guerre civile, dont Paris en particulier a été le théâtre. Traqués par la justice, ils réussirent à s'enfuir de la France et vinrent se réfugier dans les principales villes du continent américain. Toujours dédés à leurs principes de ruine, toujours prompts à l'appel de leur fameux chef, Edmond Mégy, qui a causé la mort de Mgr. Darboy, ils n'ont reculé devant aucuns sacrifices pour garder dans leurs rangs l'organisation qu'ils avaient en France. Par malheur, ils ne réussissent que trop sous le patronage "yankee." Pourvu que nos voisins répètent sans cesse leur éternelle maxime: *Time is money*, ils s'occupent fort peu du reste; et ils n'ont pas l'air de s'apercevoir que ce même *Time* leur apportera bien autre chose que de l'argent, s'ils ne prennent pas les moyens d'étouffer, jusque dans ses racines, ce dangereux communisme qui grandit si rapidement sous leurs yeux. Dans la seule ville de Cincinnati plus de dix-mille communistes font publiquement l'exercice. A New-York la même chose se produit avec plus d'audace encore; mais dans cette dernière ville la police est parvenue à arrêter, le 8 courant, le fameux Mégy qui a fait des menaces de mort contre Harry Marks, l'un des rédacteurs du *World*, parceque celui-ci a eu le courage de s'élever contre l'organisation communiste, et d'en faire voir les dangers imminents. Pourquoi donc les autorités n'ont-elles pas enfermé plutôt cet audacieux meurtrier, lorsqu'elles le connaissaient, depuis sept ans au moins, comme étant le chef principal du communisme aux Etats-Unis. Evidemment, cette conduite est d'autant plus blâmable que la liberté due aux citoyens honnêtes censurer ce mouvement révolutionnaire peut être quelquefois gênée par les menaces de cette canaille venue d'outremer. Mais le Yankee ne s'émeut pas facilement, si ce n'est cependant quand il donne de l'or ou qu'il en reçoit.

Voici une formule du serment des communistes, qui met en évidence les traits les plus dangereux de cette doctrine, et dont l'application aurait les plus funestes résultats.

"Au nom du peuple souverain et du conseil exécutif, la séance est ouverte.

"Au candidat présenté: — Citoyen, avant d'aller plus loin, jure de ne rien révéler de ce qui se passe ici.

"Réponse.—Je le jure.

“ Au candidat :— Ecoute avec confiance et sans crainte, tu es avec des républicains communistes, et par conséquent, tu commences à vivre sous l'ère de l'égalité.

“ Ils seront tes frères si tu es fidèle à ton serment, mais tu seras à jamais perdu si tu les trahis ; ils l'ont juré comme tu viens de le jurer toi-même. Ecoute toujours avec la plus grande attention : La communauté, c'est la véritable république : travail commun, éducation, propriété et jouissance commune.

“ C'est le soleil, symbole de l'égalité, c'est la foi nouvelle pour laquelle nous avons tous juré de mourir : nous ne connaissons ni barrières, ni frontières, ni patrie ; tous les communistes sont frères, tous les aristocrates sont nos ennemis. Nous voulons une dictature après la révolution, pour appliquer nos principes et briser tous les aristocrates, et par conséquent renverser de fond en comble tout ce qui existe d'impur. La communauté une fois établie, les fonctions et les intelligences étant différentes, tout reposera sur le sens universel, classé avec ordre. Tes frères et leur comité t'instruiront de tous les détails.

“ Maintenant, si tu crains les cachots, les tortures, la mort ; si tu sens ton courage faiblir, retire toi.

“ Pour entrer dans nos rangs il faut affronter tout cela ; une fois le serment prêté tu nous appartiens, tu es engagé sur ta tête et sur celle de celui qui t'amène, pour le reste de tes jours ; réfléchis et réponds : Quel est le nom du citoyen qui t'amène parmi nous ?

“ S'adressant au parrain du citoyen présenté, il lui dit :— Tu sais, citoyen, que tu réponds sur ta tête du citoyen que tu amènes ici, et toi, tu en comprends les conséquences. Quel est ton nom, ton âge, ta profession, ta demeure ? N'as-tu jamais fait partie d'une société secrète ?

“ Lève-toi, tu vas prêter serment d'obéir aux lois de l'association ! Jure de marcher au premier signal de tes chefs, et de combattre jusqu'à la mort. Jure de vouer ta fortune et ta vie à l'établissement de la république, fondée sur la communauté. Si tu trahis, que ton sang retombe sur ta tête et non sur ceux qui l'auraient versé ; sois probe, juste, vertueux, c'est le devoir d'un républicain.”

Dire ce qu'il faut qu'il fasse en cas d'arrestation : donner connaissance de l'organisation, l'engager à faire des pro-

sélytes dont il puisse répondre ; l'engagement doit se faire au nom d'urgence, le soir, hors des lieux publics et fréquentés.

“ Dernière question :— Es-tu disposé à unir tes affaires aux nôtres et à affronter tous les périls d'une aussi dangereuse mission ?

“ Réponse.—Oui.

“ Nous t'acceptons ; nous sommes tous à toi, si tu ne te parjures jamais. Mais si tu nous trompes, tu es perdu. Malgré cet avertissement, veux-tu te livrer à nous pour toujours ?

“ Réponse :—Oui, sans réserve.

Analyse de l'Encyclique.

Nous trouvons dans un journal italien l'analyse suivante de la magnifique Encyclique que le Pape Léon XIII vient d'adresser à l'univers catholique.

Nous la publions pour mettre nos lecteurs à même de mieux profiter des enseignements du Saint-Père.

L'Encyclique examine :

1. Les maux de la Société.
2. Les causes qui les produisent.
3. Les remèdes qui peuvent les guérir.
4. L'espérance de la guérison.

— Les maux de la Société sont :

1. La négation des Principes fondamentaux.
2. La rébellion contre l'autorité légitime.
3. Le mépris de la Morale et de la Justice.
4. Les discordes intestines et les guerres.
5. Le Désir des Riches et les Suicides.
6. L'Hypocrisie de la “ Liberté ” et du “ Patriotisme.”
7. La manie des Révolutions perpétuelles.

La cause de ces maux sont :

1. Le mépris de Dieu et de son Eglise.
2. Les Calomnies contre le Pape.
3. Les Lois injustes et impies.
4. La guerre contre l'Episcopat catholique.
5. La dispersion des Ordres religieux.
6. La Confiscation des Biens ecclésiastiques.
7. La Sécularisation des bénéfices.
8. L'Enseignement laïc et athée.
9. L'occupation de Rome par les Piémontais.

Les Remèdes :

1. La vérité Eternelle
2. L'Enseignement ecclésiastique.
3. La liberté de l'Eglise.
4. Le retour à la Politique chrétienne.
5. Le rétablissement de l'Autorité pontificale.
6. L'accord des deux Puissances.
7. L'Education religieuse.
8. Le Sacrement de Mariage.
9. La sanctification de la Famille.

Les Fondements de nos espérances :

1. L'union de l'Épiscopat.
2. L'amour universel pour le Pontife Romain.
3. Les Pèlerinages à Rome.
4. Le Denier de St. Pierre.
5. La dévotion à Marie Immaculée et à St. Joseph.

Au Public.

Au 1er Juin prochain, M. Paul Dumas, ci-devant agent du bureau de l'*Opinion Publique*, parcourera la Province de Québec comme le seul agent-voyageur autorisé par l'administration des publications *Le Foyer Domestique* et *La Gazette des Familles*. Par conséquent nous donnons avis que les messieurs dont les noms suivent discontinueront leur mission d'agents voyageurs :

MM. Guillaume Martineau, Ottawa,
J. O. Chaumette, St. Augustin,
Dr. F. E. Valois, Pointe-Claire,
Nap. Villeneuve, St. Roch, Québec,
K. J. Ranson, Ottawa,
George Lamothe, St. Hyacinthe,
Achille Blondin, Sherbrooke,
Solime Barrière, West Farnham,
Alexis Ruel, St. Gervais,
Henri Têtu, Montmagny,
Thomas W. Lebel, Kamouraska.

Mais nos agents locaux des villes et des campagnes continueront leur emploi.

M. Paul Dumas est chargé de visiter ces agents locaux afin de s'entendre avec eux sur les meilleurs moyens à prendre pour accélérer la rentrée des fonds et la propagation des publications sus-mentionnées.

Aux Retardataires.

Nous sommes décidément obligé de cesser l'envoi du *Foyer Domestique* à tous ceux qui négligent de nous payer une dette si légitimement due, et nous les informons que les comptes vont être placés entre les mains d'un avocat pour en recouvrer le paiement.

Nous prions nos Agents de bien vouloir nous adresser de suite les argents qu'ils peuvent avoir en mains. Là où il n'y a point d'Agents, les abonnés sont priés de nous envoyer directement, par lettre enregistrée, le montant de ce qu'ils nous doivent.

Notre Prime.

Nous accusons réception de lettres très-flatteuses, qui nous sont adressées par plusieurs membres distingués du clergé et par quelques-uns de nos abonnés laïques, par rapport à notre publication.

“ Comment peut-il se faire, nous écrit l'un d'entre eux, que votre feuille subsiste, lorsque, pour la modique somme de deux piastres par an, vous nous donnez, outre la publication, pour trois piastres de musique, sans compter la belle prime que vous avez expédiée à chacun de vos abonnés qui ont été réguliers dans leurs paiements, et que vous enverrez aussi à ceux qui le seront d'ici au 1er juillet. Aussi nous tâcherons de vous encourager en vous procurant le plus grand nombre d'abonnés possible.”

Nous remercions bien cordialement nos correspondants pour ces marques de sympathie.

Comme nous avons commencé depuis quelque temps à traiter des questions qui peuvent intéresser les amateurs de la bonne presse, nous osons promettre la même chose pour l'avenir.

Nous croyons devoir profiter de l'occasion pour faire une remarque qui n'est pas sans importance. Dans les campagnes surtout, on est trop indifférent en ce qui concerne les bonnes publications et la bonne lecture. Or, comme il n'y a qu'un nombre assez restreint de paroisses qui possèdent des bibliothèques, il semble que chaque famille devrait au moins s'abonner à quelque feuille qui la mettrait en rapport avec les questions les plus importantes du jour, d'autant plus que c'est un moyen bien facile d'acquérir des connaissances utiles et pratiques.

Nous invitons donc ceux de nos abonnés qui veulent bien nous encourager, à unir leurs efforts aux nôtres pour faire réussir l'œuvre que nous avons entreprise pour la défense de la morale et des bons principes. De notre côté, nous tâcherons d'être intéressant.

L'ADMINISTRATION.

Société St. Jean-Baptiste.

SECTION DES CHAUDIÈRES.

L'élection des officiers de la section des Chaudières de la Société St. Jean-Baptiste d'Ottawa a eu lieu le 11 courant, comme suit :

Léon David, Président.
M. Aubry, 1er Vice Président.
A. Bisailon 2e Vice Président.
Rev. Messire Francœur, Trésorier.
Henri Bouvier, Secrétaire.
J.-B. Poulin. }
J.-B. Soublière. } Sous Com. Ord.

Le Patronage de St. Joseph au Collège d'Ottawa.

Le compte rendu suivant de la fête de St. Joseph, célébrée au Collège d'Ottawa, nous est parvenu trop tard pour être publié dans notre numéro de Jeudi dernier. Nous l'offrons donc aujourd'hui à nos lecteurs.

Monsieur le Rédacteur,

Lundi dernier était jour de liesse au Collège d'Ottawa. Les élèves y avaient grand congé en l'honneur de leur bon Supérieur, le Rév. Père J. Tabaret, qui célèbre sa fête le jour du Patronage de St. Joseph. Ce jour est aussi celui de la fête patronale du Collège; car on sait qu'avant l'obtention de sa charte d'Université, cette institution était sous le vocable de St. Joseph.

Dès samedi soir, les élèves, réunis dans la salle d'étude, présentèrent leurs vœux et leurs hommages à leur bien-aimé Supérieur. Deux adresses, dont l'une en langue française et l'autre en anglais, furent lues en cette occasion, et le Révérend Père, visiblement ému, y répondit en des termes qui ne permettaient pas de douter de l'intérêt profond qu'il porte à l'œuvre du Collège, non plus que de sa vive affection pour cette nombreuse jeunesse, confiée principalement à ses soins. Certes, il faisait bon, en cette circonstance, de constater l'excellent esprit qui régnait parmi les élèves, et les liens de sincère attachement qui les unissent à leur Supérieur et à tous leurs professeurs en général. *Le quàm bonum et quàm jucundum habitare fratres in unum*, était bien, sans contredit, le sentiment auquel tous les autres cédaient alors le premier rang. Rien de plus juste, après cela, que de permettre à ces chers enfants, de chômer toute la journée du lundi. Ils s'en acquittèrent à merveille. Tous se rendirent allégrement à la maison de campagne, située à un peu plus d'un mille de la cité, et dont la blanche façade, se détachant d'une façon charmante, des verts bosquets qui l'entourent, a plus d'une fois attiré l'attention des promeneurs d'Ottawa. Là les élèves peuvent prendre leurs ébats en toute liberté et se livrer aux exercices corporels les plus variés et les plus favorables à la santé: jeu de paume, jeu de balle (*base ball*, puisqu'il faut l'appeler par son nom), régates, pêche, promenades à travers champs et gambades sur la molle pelouse. Je dis *pêche* et *regates*, car, tout auprès, coule le poétique Rideau

Dont les bords sont couverts de saules non plantés, Et de noyers souvent de l'enfant insultés.

Mais, M. le Rédacteur, je m'aperçois que j'abuse de votre bonté; j'ajouterai seulement que, quand sonne l'heure de quitter

ce charmant asile, plus d'un se sentirait porté à dire avec le poète :

O fortuné séjour ! ô champs aimés des cieux,
Que pour jamais foulant vos prés délicieux,
Ne puis-je ici fixer ma course.....

En retour de votre complaisance, M. le Rédacteur, veuillez recevoir les sincères souhaits de prospérité que je forme pour le *Foyer Domestique*.

L. A. N.

Collège d'Ottawa, 15 Mai 1878.

Voici le texte de l'adresse française qui fut lue par Mons. J. Robert, de cette ville, élève de belles-lettres au Collège d'Ottawa.

Au Révérend Père J. Tabaret, O. M. I., Supérieur du Collège d'Ottawa.

RÉVÉREND ET BIEN-AIMÉ PÈRE,

C'est toujours avec un bonheur nouveau que nous voyons arriver le jour de votre fête, ce jour où il nous est permis, à nous, vos enfants, de nous réunir autour de votre personne, pour donner libre cours à l'expression de nos sentiments et des vœux que nous formons pour vous.

Certes, si quelqu'un, bien-aimé Père, a droit à toute notre reconnaissance, à notre entier dévouement, c'est bien vous, qui vous sacrifiez et vous consacrez sans réserve à la grande œuvre de notre éducation. Pour qui vos labeurs, en effet, pour qui vos veilles, pour qui tous vos soins et chacune de vos pensées, sinon pour la jeunesse qui se développe et grandit ici sous vos yeux? Soyez-en remercié, Révérend Père, et veuillez croire que nous ne manquons pas, en ce jour, de prier l'Auteur de tout bien de vous récompenser au centuple de tout ce que vous ne cessez de faire pour nous.

Qu'il nous soit également permis aujourd'hui, Bien-Aimé Père, de vous exprimer toute la joie que nous ressentons en constatant l'accroissement qu'a pris et que prend encore, chaque jour, cette institution dont vous avez été le principal fondateur. Aujourd'hui, grâce à Dieu, il vous est donné d'en contempler de vos yeux l'admirable développement.

Semblable au voyageur qui gravit péniblement le penchant de quelque colline escarpée, il vous a fallu, dans l'accomplissement de cette œuvre difficile, avancer lentement, avec peine et fatigue: mais aujourd'hui, vous êtes, nous l'espérons, arrivé à la hauteur des terres, et de là votre regard peut s'étendre sur un vaste horizon. De là, dis-je, si votre vue se reporte en arrière, elle embrasse d'un coup d'œil tous les obstacles et toutes les souffrances du trajet parcouru, souffrances qui n'existeront plus désormais qu'à l'état de souvenir; et si elle se reporte en avant, ne voit-elle pas, dans un avenir plus ou moins rapproché, la réalisation de bien des espérances, nourries, depuis longtemps, au fond de votre cœur? Ah! jouissez donc en ce jour, Révérend Père, du bonheur si légitime et si mérité que vous procure ce regard vers l'avenir: jouissez-en, et permettez à vos enfants d'en jouir avec vous.

Puisse le ciel féconder de plus en plus vos labeurs et vous accorder de voir réunie, sous ce toit, une nombreuse jeunesse qui vous comble de consolation; en répondant aux soins que vous et vos dignes collaborateurs ne cesserez de lui prodiguer.

Nouvelles Diverses.

—Mgr. Conroy, le délégué apostolique, est arrivé samedi matin à Québec, où il doit séjourner une quinzaine de jours.

—Sa grandeur l'Archevêque Taché a laissé St. Boniface le 8 mai pour venir au Bas-Canada. Il est attendu ces jours-ci à Ontaouais.

—Des journaux de Québec disent que M. le grand vicaire Hamel, recteur de l'Université Laval, est nommé évêque de Chicoutimi.

—Son Excellence, le gouverneur général, a l'intention de faire un voyage à Gaspé et autres endroits dans le bas du fleuve St. Laurent. Le vapeur du gouvernement "Le Druid" sera prêt au commencement de juin.

—Le corps de cavalerie qui doit être levé à Québec pour le service impérial, s'appellera "les Hussards Royaux Canadiens."

—Le niveau de l'eau s'élève rapidement dans la rivière Gatineau et dans la rivière Ottawa, et on croit que le flotage des billots se fera rapidement.

—Les quatre canonnières parties d'Halifax en croisière dans le St. Laurent vont stationner à Kingston, Ste. Cathérine, Windsor et Sarnia, toutes villes de la province d'Ontario.

—Le général Sir Patrick Lorn McDougall, le nouveau commandant en chef des forces britanniques dans l'Amérique du Nord, est parti de Liverpool mardi. Il se rend à Halifax avec des renforts.

—La charmante petite goëlette "Countess of Dufferin," qui devait être raflée le 1er Mai au Collège d'Ottawa, ne l'a été que le 5 courant. La bonne fortune est échue à Mme N. Tassé de cette ville. Cette dame a refusé immédiatement \$10.00 qui lui étaient offerte pour son acquisition. M. Raymond Masson, Sec. Trés. de la Société St. Jean Berchmans présente ses plus sincères remerciements au public généreux qui a bien voulu l'encourager dans son œuvre de charité.

—Ce ne sont pas les maisons à louer qui manquent à Ottawa; il y en a encore 712 de vacantes en ce moment dans la capitale.

—Le major Turnbull de Québec, présentement à Londres, a reçu commission de lever un régiment de cavalerie au Canada pour le service impérial.

—Des dépêches reçues à Québec racontent que la famine et le scorbut déciment les familles des côtes du Labrador. Le Lieutenant Gouverneur de Québec a envoyé des vivres et des médecins de suite.

—L'ouvrage de M. de Bonnechose sur *Montcalm* a été couronné par l'Académie Française.

—Une Dame d'Ohio a été trouvée morte dans une chambre d'un hôtel de Baltimore, mercredi dernier. Elle avait éteint le gaz sans en fermer complètement le robinet. Elle a été suffoquée. Elle se rendait en Europe et avait \$3,000 sur elle.

—Les socialistes de St. Louis, Mis., annoncent une grande parade et un pique-nique pour dimanche. On craint une bagarre.

—Il y a dans le Wisconsin 20 millions d'acres de terre arable qui n'ont jamais été labourés.

—Il y a toujours beaucoup d'agitation dans le Lancashire, en Angleterre, au sujet de la grève des employés des filatures de coton. Dans les grandes villes, la police et les troupes réussissent à maintenir l'ordre. Si les négociations qui ont été entamées entre les ouvriers et leurs patrons échouent il y aura certainement des troubles que les troupes ne pourront réprimer.

—Une dépêche de Port Saïd mande que plusieurs régiments de troupes indiennes sont arrivés à Suez.

—Le dernier recensement officiel donne à l'Italie une population de 26,800,000.

—A Brighton, en Angleterre, un grand nombre de laïques sont, à la suite de deux clergymen de "St. Bartholomew," entrés dans la communion romaine. Parmi eux figure M. Charles Walker, l'écrivain bien connu de la "haute église," l'auteur de *The Ritual reason Why*, la *Messe Sarum*, en anglais et de beaucoup d'autres livres populaires. A Oxford, sept membres de l'université viennent de "passer à Rome." Parmi eux sont M. Olivier Vassall de Balliol Collège, M. Westerman, d'Oriel Collège, et M. Johnson, de Keble Collège.—*J. de Québec.*

—Un des journaux publiés dans les intérêts des commerçants de tabac prétend que si tout le tabac consumé annuellement,—environ 400 millions de livres,—pouvait être fabriqué en un rouleau de deux pouces de diamètre, cet immense cigare, pourrait être enroulé six fois autour du monde.

—Le *Times*, de Londres, dit que le département canadien de l'Exposition de Paris, est très intéressant et excite beaucoup d'admiration.

—Le Père Curci a dernièrement publié une retractation dans la quelle il déclare qu'il donne son adhésion pleine et entière à tout ce qu'enseigne et professe l'Eglise touchant le pouvoir temporel des Papes. Cette nouvelle sera reçue avec joie par tous les catholiques qu'avait scandalisés la conduite momentanément équivoque de ce prêtre.

Machines à Coudre.

Nos lecteurs verront dans le *Bulletin des Annonces* que la manufacture des machines-à-coudre "VICTOR" offre ses instruments à des prix extrêmement réduits. Le mécanisme est le plus parfait qui ait été inventé. Vu la rareté de l'argent, les propriétaires de ces machines ont décidé de les sacrifier à un prix déliant toute compétition. Il est incontestable qu'il y a une grande économie pour les familles d'avoir à leur disposition une de ces machines-à-coudre qui leur permet de confectionner en très peu de temps et sans déboursés, tout ce qui leur est nécessaire en ce qui concerne le vêtement. Les propriétaires enverront avec empressement des catalogues à ceux qui leur en demanderont, en adressant leurs lettres comme suit : "Victor Sewing Machines Co., 381 West Madison street, Chicago, Illinois."

Variétés.

C'était à une époque de trouble. Un garde national écrit à son ami :

—Je t'écris un sabre dans une main et un pistolet dans l'autre."

On disait à Dolon, médecin mesmériste :

—Eh bien, Mr de B... est mort malgré la promesse que vous avez faite de le guérir.

Vous avez été absent, répondit Dolon, vous n'avez pas suivi les progrès de la cure ; il est mort guéri.

Lady Carteret, femme du lord lieutenant d'Irlande, disait un jour au docteur Swift :

"L'air de votre pays est fort bon." Swift se mettant à genoux : "Pour l'amour de Dieu, s'écria-t-il, n'allez pas le dire en Angleterre, car on mettrait un impôt dessus."

Extrait littéral du testament d'un homme marié, mort à Londres au mois de juin 1761.—"Vu que j'ai eu le malheur d'avoir pour femme Elizabeth M***, qui, depuis notre mariage, m'a tourmenté de toutes les manières ; que, non contente de se moquer de mes avis, elle a fait tout ce qui lui était possible de faire pour me rendre la vie à charge ; que le ciel ne semble l'avoir envoyée dans ce monde que pour m'en faire sortir plutôt ; que la force de Samson, le génie d'Homère la prudence d'Auguste, l'adresse de Pyrrhus, la patience de Job, la subtilité d'Annibal, la vigilance d'Hermogènes ne suffiraient pas pour dompter la perversité de son caractère, que rien dans le monde ne pourrait la faire changer, puisque nous avons vécu séparés pendant huit ans, sans que j'y aie gagné autre chose que la perte de mon fils qu'elle a corrompu et qui m'a totalement abandonné par ses conseils ; pesant mûrement et attentivement toutes ces considérations, j'ai légué et je légue à la dite Elizabeth M***, ma femme, un shelling."

Naissance.

A Ste Anne d'Yamachiche, le 12 du courant, la Dame de Frs. L. Desaulniers, Ecr., M. P. P. pour le comté de St. Maurice, un fils.

Décès.

A Yamachiche, lundi le 13 mai courant, à l'âge de deux jours, François Alexis Antoine Arthur, enfant de Frs. L. Desaulniers Ecr. M. P. P. pour le comté de St. Maurice. L'inhumation a été présidée, mercredi le 15 mai, par le Révd. E. L. Desaulniers, grand oncle de l'enfant.